

→ Hausse du prix du gaz : Une injustice



Le prix du gaz vient d'augmenter de 9,70% et ce sont 3 466 locataires de Plaine Commune Habitat (chauffés en chaudière à gaz collective ou individuelle) qui sont directement concernés par cette hausse.

Il s'agit d'une très mauvaise nouvelle pour toutes les familles qui vivent dans le parc de logements sociaux et qui ont déjà beaucoup de mal à assumer tous les coûts de la vie.

Malgré les mesures prises par l'Office Public Plaine Commune Habitat pour réduire les dépenses d'énergie en prenant de nombreuses mesures techniques et en investissant dans l'amélioration des équipements, la baisse des consommations enregistrées sera toute ou partie annulée par la hausse des tarifs.

Cette augmentation est la conséquence de la mise en concurrence de la fourniture du gaz qui, comme pour l'électricité, provoque l'inflation des prix. C'est inacceptable quand cela concerne un produit de première nécessité qui doit être accessible à tous, d'autant plus dans un contexte de crise où le coût du logement ne cesse d'augmenter et d'amputer le pouvoir d'achat des familles.

L'Office Public Plaine Commune Habitat s'associe aux associations familiales et de défenses des consommateurs pour redire son souhait d'un **grand service public de l'énergie** pour que son accès demeure accessible à tous les usagers, comme tout produit de première nécessité doit l'être. Et l'organisme entend poursuivre ses actions pour contrer cette inflation tarifaire par des équipements économiseurs d'énergie.